

Mme DEBARD Sylvie
Le Café de la Poste
1 Place Sabarot
26110 VENTEROL

Venterol, le 17 octobre 2025

Domaine public communal – suite à votre courrier

Madame,

Par courrier en date du 14 octobre dernier, vous avez sollicité le renouvellement de l'autorisation d'occupation du domaine public pour l'installation d'une terrasse liée à votre restaurant *Le Café de la Poste*, du 1er avril au 15 octobre 2026.

Comme vous le savez, des travaux sont programmés sur le bâtiment attenant à l'espace concerné. Ces travaux, désormais imminents, prévoient notamment la création de garages destinés à desservir de futurs logements. Une fois ces aménagements achevés, le propriétaire et les occupants disposeront d'un droit permanent de libre accès à leurs garages, droit qui ne saurait être compromis par une occupation privative du domaine public.

Conformément à l'article L.2122-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, l'occupation du domaine public doit rester compatible avec son affectation et avec les droits des tiers. J'ai, en conséquence, le regret de vous signifier que ces conditions ne seront plus réunies pour la période demandée.

L'entretien d'un dialogue respectueux et d'une entente raisonnable demeurant le meilleur moyen de trouver des solutions durables, je vous invite, le cas échéant, à vous rapprocher du propriétaire du bâtiment afin d'envisager directement avec lui les modalités d'une entente à titre privé.

Dans l'hypothèse où une position commune et favorable serait trouvée, vous pourrez me réitérer votre demande d'autorisation, qui ne devrait alors souffrir d'aucun refus, à l'instar des années précédentes.

Avec la considération,

Le Maire
Alexandre PENIGAUT

A blue ink signature of Alexandre Penigaut, consisting of a stylized 'A' and 'P' followed by a horizontal line.

Envoyée en RAR n°880 001 146 896 180

DEBARD Sylvie
1 Place Sabarot
26110 VENTEROL
04.27.60.90.01
SIRET 818 678 336 000 12

Monsieur le maire
Fait à VENTEROL
Le 14 octobre 2025

Je soussigner, Sylvie DEBARD, viens par la présente vous demander l'autorisation d'occupation du domaine public.

En effet, je souhaiterais, comme chaque année, installer la terrasse (tables, chaises, jardinières et parasol) de mon établissement, la café de la poste situé au 1 Place Sabarot, sur la place Sabarot.

Pour cela j'aurais donc besoin de réserver le deux place de parking ($\approx 30m^2$) les plus proches de mon commerce, c'est à dire juste de l'autre côté de la rue devant le numero 2 de la place Sabarot, en contre partie d'une redevance financière.
Du 1 Avril 2026 au 15 octobre 2026.

Dans l'attente de votre réponse, je l'espère, rapide.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Lettre remise en main propre à:

Le 14 octobre 2025 Karine NOYER
Officier d'Etat-Civil
par délégation



Sylvie DEBARD



RECEIVED
FBI - NEW YORK
OCT 26 1964